

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 8 novembre 2022

- N° de séance : 01

Chapitre : **0** **Nature :** Introduction

Début de séance : 17h30

Présentiel

22 votants au lycée et 15 votants au collège – Quorum atteint.

Secrétaire de séance : Florence JANY, représentante élue des enseignants au lycée et Amandine CHAUMES, adjointe gestionnaire pour les conventions, projets et questions financières.

Ordre du jour :

- Adoption du compte-rendu du CA du 28 juin 2022
- Installation des différentes commissions
- Point sur la rentrée,
- Délégations de signature
- Conventions sections sportives
- Autres conventions
- Bilans sur les crédits globalisés et les fonds sociaux
- Programmation des projets et sorties scolaires
- Protocole de sécurité Trail
- Questions financières
- Questions diverses

Adoption du compte-rendu du CA du 28 juin 2022

Unanimité collège, 1 abstention Lycée

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 8 novembre 2022

- *N° de séance* : 01

Chapitre : *I* Nature : Affaires financières

Délégations de signature

Unanimité pour toutes les délégations de signature au collège et au lycée (contrats et marchés annuels, délégation de signature adjoint-gestionnaire). Adoption à l'unanimité du PPMS mis à jour.

- Un agent Région qui a demandé une dérogation et a libéré son logement (-appt.17).

M. Giovannetti, enseignant remplaçant de Sciences économiques et sociales, est logé et paiera son loyer de 410€ charges comprises à partir du 1^{er} décembre 2022 jusqu'en février 2023. Unanimité.

- Convention pour qu'un autre enseignant soit éventuellement locataire si possible (appt. 17). Priorité pour le remplacement des enseignants. Précision : en cas de vacances cet appartement peut être disponible pour des agents pour dépanner.

- Bilans sur les crédits globalisés et les fonds sociaux

Le fonds social ne peut pas servir pour le paiement de l'inscription au CNED pour une option, comme arts plastiques par exemple qui n'existe plus comme enseignement au lycée depuis cette année.

Augmentation des barèmes pour les prises en charge en fonction du quotient familial.

Le fonds social pourrait, en fonction des cas, financer des équipements pour un élève en section sportive.

Pour répondre à une question de M. Ortiz, parent d'élèves Lycée, Mme Jany précise que pour l'achat de livres, la Région dote les lycéens d'une somme chaque année en fonction de l'âge à partir de 15 ans. Les professeurs documentalistes s'entendent avec les enseignants de lettres notamment, pour acheter les livres demandés aux élèves. Ces livres peuvent être empruntés gratuitement au CDI.

Questions financières

Décision Budgétaire Modificative (DBM) Collège : 30 000€ prélevés pour les installations sportives. Demande de subvention de 40 000€. Le département a statué pour 20 000 € supplémentaires (DBM pour info n° 6). L'an prochain, le département redonnera 95 000 € pour les installations sportives. Le coût total des installations sportives pour le collège est de 115000 € par an avec les sections sportives, non financées par le conseil départemental. Unanimité.

DBM non soumises au vote, pour information : intégration des 20 000€ supplémentaire du conseil départemental et modifications de lignes au budget.

DBM Lycée : en 2022 au total 260 000€ prélevés sur fonds de réserve pour la viabilisation (200 000€ en juin), 70% refacturés au CREPS 182 000€ qui seront reversés sur le fonds de roulement. Vote pour prélèvement supplémentaire de 60 000€. Unanimité.

DBM pour information non soumises au vote dont lma DBM n° 15 qui inclut au budget la Dotation supplémentaire région de 24 112 euros (VIABILISATION ENERGIE)

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 08 novembre 2022

- N° de séance : 01

Chapitre : *II* *Nature :* Mise en place des divers conseils et Commissions

Installation des différentes commissions

Rappel de M. Noel sur les différentes commissions. La commission éducative est organisée avant le conseil de discipline pour aider l'élève afin d'éviter le conseil de discipline. Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) se réunit une fois par an en général, en fonction des besoins.

La commission Restauration perdure cette année, une réunion sera organisée avant toutes les vacances scolaires pour recenser les besoins et les projets. Première réunion prévue en décembre.

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 8 novembre 2022

- N° de séance : 01

Chapitre : *III* **Nature :** Bilans pédagogique, sportif, vie scolaire, CDI, travaux, Perle Cerdagne.

Point sur la rentrée

Il y avait une inquiétude sur les effectifs pour la rentrée 2022, mais les recrutements de sportifs sur certains niveaux ont été limités pour ne pas dépasser les seuils. Cela reste compliqué en 4^{ème}. Demande d'ouverture d'une 4^{ème} classe de 4^{ème} l'an prochain car c'est le 1^{er} palier de recrutement de sportifs. Pour les 6^{èmes}, pas d'inquiétude l'an prochain, les effectifs sont en baisse au primaire, seulement 73 élèves de CM2 attendus en 6^{ème}.

Déperdition des effectifs de la 2^{de} à la 1^{ère}, il faut donc avoir le maximum d'élèves par classe en 2^{de} pour garantir les effectifs en 1^{ère} et terminale.

Mme Chaumes : 2 personnels Région étaient autorisés à être absents pour raison médicale depuis la pandémie COVID-19 (ASA) et étaient remplacés jusqu'à présent. Ce n'est plus le cas depuis le 1^{er} septembre. La situation est donc très tendue, la Région est informée.

M. Noel remercie les agents Région parce qu'ils sont sous tension depuis plus de deux ans et le début de la pandémie. Ils sont épuisés et doivent être polyvalents pour remplacer quand il y a une absence de leur collègue.

Au niveau des enseignants, un point compliqué en anglais en début d'année : 3 enseignants manquaient à la rentrée. M. Noel remercie le DASEN, M. Fulgence, qui a œuvré auprès du Rectorat pour que la situation se règle rapidement, suite à l'action menée dans l'établissement.

Les emplois du temps au lycée, malgré les contraintes, sont corrects, M. Noel remercie M. Michaud qui a travaillé tout l'été pour construire ces emplois du temps.

Le cross a été relancé après deux éditions annulées. L'après-midi s'est bien déroulée, ce qui est positif.

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 8 novembre 2022

- *N° de séance* : 01

Chapitre : *V* **Nature :** Conventions

Conventions sections sportives

Remise à plat complète l'an dernier avec suppressions et créations des sections. La section vol libre n'existe plus. Ces conventions sont signées avec les clubs en général puis votées au Conseil d'Administration chaque année. Elles sont disponibles au secrétariat pour ceux qui veulent les consulter.

Vote global pour toutes les sections. Unanimité au collège et au lycée.

Pour information, 3 pôles sportifs ont été créés cette année : pôle VTT, pôle ski-alpinisme, le 1^{er} en France, et pôle Lutte féminine ont ouvert.

Point sur la section Ski demandé par M. Ortiz, parent d'élèves Lycée.

M. Noel : les maires de Font-Romeu et Les Angles ont demandé à ouvrir le recrutement des sections ski vers des élèves qui veulent devenir professionnels, moniteurs par exemple. Certains lycéens sont intéressés pour être préparés au monitorat de ski, et non uniquement par le haut niveau. C'est le comité départemental de ski qui le gère, comme la section de ski. Le recrutement se fait au même moment que pour la section. Pas forcément des nouvelles recrues mais plutôt des élèves qui étaient déjà présents en section et qui ont d'autres objectifs. C'est nouveau dans les Pyrénées, à Luchon et Font-Romeu.

Mme Fraïsse : plus on multiplie les sections sportives, plus le vivier des élèves faisant les options se réduit car les options ne sont pas compatibles avec les emplois du temps des sportifs.

M. Noel le regrette mais pense que cela tient au manque de salles disponibles et au fait qu'il n'y a pas cours le mercredi après-midi et le samedi matin.

Point Internat : 168 lits dans le nouvel internat. André Bègue, CPE, est le manager de l'internat d'excellence. La commission sécurité a donné son accord pour la conformité. M. Noel proposera la visite à tous les personnels qui le souhaitent avant l'installation des garçons.

M. Bègue précise que la rentrée a été très particulière parce que seules les filles sont rentrées dans le nouvel internat. Il les remercie pour leur

coopération. Il reste encore quelques finitions à terminer mais ce sera un très bel outil pour nos élèves. Les conditions ont été difficiles avec deux internats à surveiller en ce début d'année scolaire. La date pour l'installation des garçons n'a pas été encore fixée.

Le réseau Internet est disponible en filaire depuis les chambres au nouvel internat.

Point sur Wifi Région : Mme Jany précise qu'il fonctionne depuis cette année avec les identifiants ENT et réseau pour les lycéens. Un tutoriel sera bientôt distribué aux élèves qui ont des soucis de connexion. Ils peuvent toujours venir au CDI pour avoir de l'aide si besoin.

Autres conventions

GRETA pour formation éventuelle dans l'établissement : unanimité.

Apiness / PNR pour 11 demi-journées de 15% par le lycée : unanimité.

Groupement alimentaire « nourrir ma tribu » pour les commandes : unanimité.

Logement des personnels (tableau de répartition) : unanimité.

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 8 novembre 2022

- *N° de séance* : 01

Chapitre : VIII Nature : Vie scolaire / Projet culturels et scientifiques / Santé et prévention / Questions diverses

Programmation des projets et sorties scolaires 2022-2023

Tableaux récapitulatifs au collège et au lycée rédigés par Mme Chaumes, mis à disposition pour consultation.

Lycée : programmation, unanimité.

Maison Des Lycéens pour la participation aux voyages scolaires : 5% du prix demandé aux familles pour les élèves adhérents (1€/élève). Unanimité.

Remboursement de 50,30€ par famille pour le voyage à Barcelone (repas et transport moins chers que prévu). Unanimité.

Concours catalaniste : gratifications, 18 lots pour les gagnants. Unanimité.

Collège : programmation, unanimité.

Foyer Socio Educatif pour la participation aux voyages scolaires : 5% du prix demandé aux familles pour les élèves adhérents (1€/élève). Unanimité.

Erasmus : budget de 15000€ pour la Roumanie (enveloppe forfaitaire). Indemnité journalière pour les enseignants, barème national, plus intéressant que le barème européen, voté : unanimité.

50€ par an donnés par la commune de Llo depuis 3 ans. 150€ donnés au voyage à Madrid. Unanimité.

Voyage à Madrid : unanimité.

Voyage à Carcassonne : unanimité.

Concours catalaniste : une enceinte Cactus pour le gagnant.
Unanimité.

Protocole de sécurité Trail

Présenté par Mme Ranaivo, enseignante d'EPS. Ce protocole encadre les activités de pleine nature organisées dans le cadre de l'EPS. Vote Collège : unanimité
Vote Lycée : unanimité

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 8 novembre 2022

- *N° de séance* : 01

Chapitre : XII **Nature :** Questions diverses

Questions des agents

Achats de petits équipements pour le nouvel internat : pas besoin du vote du CA, les achats seront réalisés.

Problème des conteneurs pour les poubelles non accessibles directement au nouvel internat. Des solutions sont à l'étude.

Questions des enseignants et des élèves

1- *Travaux. Comment s'est déroulée la réception des travaux du nouvel internat et l'installation des élèves en son sein ? Qu'en est-il de la suite des travaux ? Quand l'« ancien » internat sera-t-il reconverti en salles de classe ? Quand l'externat sera-t-il restauré ? Question partagée par les élèves qui interrogent aussi sur le chauffage.*

M. Noel : déprogrammation des travaux de réhabilitation par la Région : pas de date annoncée. Il faut d'abord combler toutes les augmentations de chauffage et autres, de tous les lycées d'Occitanie. Lors de la visite du Préfet, de la Rectrice et du DASEN, la visite s'est terminée par l'externat pour que chacun se rende bien compte de la vétusté et du manque d'isolation de l'établissement. Au niveau des fissures, un rapport a été rédigé par une société indépendante. Il est disponible à l'intendance. Les conclusions sont lues par Mme Chaumes. La structure ne peut pas s'effondrer mais l'établissement est délabré. Nous avons besoin d'une rénovation thermique.

Mme Fraïsse : Mme Jarycki, représentante élue de la Région, a précisé, lors de la visite, qu'il faudrait être plus incisif et faire des actions pour se faire entendre au niveau de la Région.

L'objectif personnel de M. Noel est de faire en sorte que les travaux de réhabilitation thermique soient effectués, tout en étant réaliste dans les demandes. Dialogue de gestion en décembre 2022 sur ce thème.

Problème également de l'accès pour les élèves handicapés, autre argument à avancer pour justifier du besoin de réhabilitation de l'externat et de l'ancien internat.

effectifs prévus pour les prochaines années ne posent pas de problèmes.

- 8- *Pourquoi ne fait-on rien pour faire respecter l'interdiction des téléphones portables à l'externat ? On pourrait, par exemple, au moins ajouter un affichage dans les couloirs ou organiser des « rondes » régulières.*

M. Noel : c'est le problème des inconvénients d'être une cité scolaire : il est impossible d'interdire le portable aux lycéens. Et pour les collégiens, c'est difficilement applicable dans l'établissement.

Mme Jany regrette que de nombreux collégiens préfèrent désormais passer leur temps libre sur leur téléphone, au lieu de communiquer, partager, lire, participer à un club, à l'UNSS... sachant que les écrans posent également des problèmes de concentration en cours notamment.

M. Michaud rappelle que les parents peuvent décider de ne pas fournir de téléphone à leur(s) enfant(s), ce qui réglerait beaucoup de problèmes au collège notamment.

- 9- *Des élèves ont pris l'habitude de « mettre de la musique » au coin fumeur. Cela perturbe les cours des salles les plus proches, particulièrement lorsqu'on est amené à ouvrir les fenêtres. Est-il possible de prendre des mesures pour mettre un terme à ce problème ?*

M. Noel : l'enseignant importuné par le son doit d'abord demander aux élèves de baisser le volume de la musique puis demander de l'aide à la Vie scolaire si besoin.

- 10- *Les classes de STMG étant de plus en plus chargées, les enseignants concernés se demandent pourquoi : Tous les dédoublements prévus par les textes officiels ne sont pas effectifs. En première, par exemple, il serait bon que les élèves puissent profiter d'une heure de français en groupe. Une « vraie » salle spécialisée n'est pas dédiée à ces élèves. La 217-217 bis se compose d'une salle de cours prévue pour 24 élèves avec 5 ordinateurs et d'une salle informatique (217bis) avec 13 postes (insuffisant pour des effectifs de 27 élèves). La salle informatique est équipée de 32 ordinateurs, mais présente de nombreux inconvénients (bruit de la cafétéria, froid, pas d'isolation, odeurs des canalisations qui passent dans la salle, pas de possibilité d'ouvrir les fenêtres, poteau en plein milieu, ordinateurs derrière le bureau prof, portes de liaison avec les salles SEP non fermées). Une solution proposée est l'utilisation des classes mobiles mais elle n'est pas adaptée. L'utilisation de l'informatique est nécessaire dans toutes les spécialités et doit être simple et rapide.*

M. Michaud : le dédoublement est possible le mercredi après-midi seulement, donc impossible, car les créneaux des STMG sont tous complets dans la semaine. D'autres salles ont été proposées à M. Ponsa mais il ne veut pas. Donc rien de possible actuellement.

En fin de Conseil, Mme Fabris, parent d'élèves collège, voudrait savoir comment se procurer les créneaux UNSS.

Mme Ranaivo indique que l'information est diffusée sur le panneau dans le préau. Elle enverra bientôt ces informations aux parents via Pronote et pourra également les diffuser sur le site Internet du collège-lycée.

Séance levée à 20h25.